



# L'Echo de Saint Jean

NUMERO 76

AVRIL 2026



## Editorial

### Chers Saint Jeantais, Chères Saint jeantaises

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée. Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort, qui restera gravé dans nos esprits.

C'est une émotion personnelle mais aussi collective, que nous, membres du Conseil Municipal, partageons avec vous.

Maire, c'est peut-être le plus beau des mandats, car il symbolise la proximité, le contact, la concrétisation des réalisations qui se voient au quotidien. Maire, c'est aussi faire preuve d'une grande humilité. En effet, je mesure l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis de mes concitoyens.

Je tiens aussi dans ce moment particulier à vous faire part de mes pensées.

Tout d'abord, la première d'entre elle s'adresse à des personnes proches qui me sont chères, car lorsque l'on sait d'où l'on vient, on sait où l'on va.

J'ai toujours une pensée également pour mes prédécesseurs qui ont siégé avant nous. Ils ont su œuvrer dans la continuité pour faire vivre, exister, prospérer notre commune. Aujourd'hui, nos concitoyens nous ont confié les clés de notre chère commune pour les six prochaines années. Soyons à la hauteur de la confiance qu'ils nous ont témoignée, empruntons le chemin que nos prédécesseurs ont si bien tracé.

Comme nous l'avons défini, c'est ensemble et unis que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre le programme que nous avons construit ensemble.

A nos agents communaux, vous serez amenés à travailler avec une équipe renouvelée, avec une organisation et un fonctionnement différent. Il faudra apprendre à se connaître, à « s'approprier » mais j'espère que nous travaillerons ensemble, dans un esprit de respect mutuel, pour le bien de nos concitoyens.

Au moment de commencer ce mandat, je tiens à saluer les membres du conseil municipal qui viennent de terminer leur mandat leur engagement fut exemplaire, y compris dans les différentes « tempêtes » que nous avons traversées.

Je remercie aussi les nouveaux élus, pour leur volonté de s'engager dans une nouvelle aventure communale. Je suis certain qu'ils ne manqueront pas de vous surprendre par leur engagement et leur volonté au quotidien.

Je terminerai en adressant nos remerciements à l'ensemble de nos concitoyens pour leur confiance et leur dire que nous serons les élus de l'ensemble des Saint jeantais sans distinction et que nous œuvrerons avec pour seul objectif l'intérêt de la collectivité.

Votre maire  
Frédéric RICHARD.

Dans ce numéro :

Page 2 : Le nouveau Conseil Municipal,

Page 3 : Tomy Gate : Responsable des services techniques / Du nouveau à la Garderie,

Page 4 : DEMOS : Concert du 7 mars 2026, lever de rideau du concert de l'O.S.J.T.,

Page 5 : Rétrospective des échanges intergénérationnels lors du repas des aînés,

Page 6 : Retour en image sur la dernière action citoyenne du CMJ,

Page 7 : CMJ : Une dernière fois à l'honneur,

Page 8 : Le compte administratif de la commune,

Page 10 : Interview de Madame Sylvaine BERTHELOT : « Se sentir utile donne du sens à l'engagement »

Page 12 : Interview croisée de Mesdames Valérie PROUILLAC et Sylvie MERCEROLLES,

Page 13 : Hommage à Alain Vigneron, artiste et pédagogue du Thouarsais,

Page 15 : Etat civil / Agenda,

Page 16 : Peut on nourrir un chat errant / Eradiquer le frelon asiatique,

Page 17 : Croque Livres / Chorale Croque Notes,

Page 19 : CLIC Photo St Jean,

Page 20 : Société Ornithologique du Nord Deux-Sèvres.

## La Vie Communale

## LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars 2026, 59.40 % des électeurs Saint Jeantais se sont rendus aux urnes et ont élu la nouvelle équipe municipale.



De Gauche à droite : Maria DOS SANTOS ; Virginie GRONDAIN ; Jocelyne BARANGER ; Virginie BODET ; Annelise DEVIGNE ; Cécile DEHOUX ; Thierry ROCHETTE ; Jonathan MILTEAU (Suppléant) ; Bernard GAUFFRETEAU ; Mickaël JOUBIN ; Frédéric RICHARD ; Thierry GODINEAU ; Christian RABIN ; Frédéric AVANIAN ; Nicolas SAUVAGET ; Anne-Marie BARBAT

M. Frédéric RICHARD en qualité de Maire,

M. Nicolas SAUVAGET en qualité de 1er adjoint en charge de l'entretien des bâtiments, des voiries, des espaces verts, du patrimoine, du personnel des services techniques, de l'environnement et des relations avec le monde associatif et de l'animation,

Mme Cécile DEHOUX en qualité de 2me adjoint en charge des affaires scolaires, de la jeunesse, de la vie associative, du social, de la culture, de la communication, du personnel communal (l'école, garderie et cantine) et de la cantine scolaire,

M. Bernard GAUFFRETEAU en qualité de 3me adjoint en charge des projets, des subventions, de l'urbanisme, du budget et des finances.

M. Thierry ROCHETTE en qualité de conseiller délégué en charge de l'environnement, des relations avec le monde associatif et de l'animation, en suppléant de M. SAUVAGET,

Mme Maria DOS SANTOS en qualité de conseillère déléguée en charge du personnel communal et de la cantine scolaire, en suppléant Mme DEHOUX,

M. Frédéric AVANIAN en qualité de conseiller délégué en charge du budget et des finances, en suppléant de M. GAUFFRETEAU.

## La Vie Communale

### Tomy GATE : Responsable des services techniques



Âgé de 46 ans, marié et père de deux enfants, j'ai rejoint début février la commune de Saint-Jean-de-Thouars en qualité de responsable des services techniques.

Fort de plus de vingt années d'expérience dans le domaine de l'exploitation routière et de la gestion des infrastructures, j'ai notamment exercé les fonctions de chef d'équipe et responsable d'unité au sein du Conseil général des Deux-Sèvres, ainsi qu'à la Direction départementale de l'équipement de la Vienne.

Aujourd'hui, je suis heureux de mettre mes compétences, mon savoir-faire et mon expérience au service de la commune et de ses habitants.

## DU NOUVEAU A LA GARDERIE SCOLAIRE

Après un temps de concertation (élus-personnel communal et enseignants) et une phase-test en Janvier 2026, la garderie scolaire est désormais installée dans les locaux de l'école BONNEVAL et plus précisément dans la salle de motricité et la salle d'Arts Plastiques. Des aménagements spécifiques ont été prévus pour ne pas entraver la fonction première de ces deux espaces.

Pour rappel, la garderie scolaire fonctionne, en période scolaire, les jours et horaires suivants :

**Lundi - Mardi - Jeudi** : de 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 00 à 18 h 45

**Mercredi** : de 7 h 15 à 8 h 50 et de 12 h 00 à 12 h 15

**Vendredi** : de 7 h 15 à 8 h 50 et de 15 h 00 à 18 h 45

### Coordonnées :

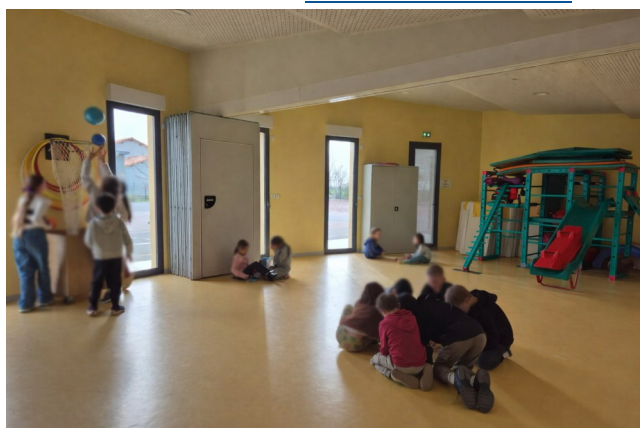
Locaux de l'école BONNEVAL, rue Charles Ragot, 79100 à compter de Janvier 2026.



: 05 49 96 12 11

**Plus d'informations sur le site internet de la commune :**

<https://www.st-jean-de-thouars.fr/page/ecole-et-garderie-scolaire#GARDERIE>



## La Vie Communale

### Concert du 07 Mars 2026 : lever de rideau du concert de l'O.S.J.T - Théâtre de Thouars

Récit de la référente communale DEMOS, Madame Virginie GRONDAIN.

Le 07 mars 2026, nos apprentis musiciens ont eu la chance de se produire au théâtre de Thouars : un moment riche en émotion.

Mi-Janvier, notre atelier s'est vu annoncé une grande nouvelle : en effet l'orchestre Démos Saint-Jeantais a été retenu afin de se produire en lever de rideau de l'Orchestre Symphonique des Jeunes Thouarsais (O.S.J.T.) au théâtre de Thouars en compagnie de l'orchestre Démos de l'école Bois Baudron de Mauzé-Thouarsais. Il faut donc se mettre au travail très vite, car il ne reste que peu de séances pour être au point. Au fil des séances, les progrès de nos violonistes, altistes et violoncellistes se font un peu attendre, mais avec application et sérieux, ils écoutent les conseils des musiciens enseignants et progressent. Le travail collectif et individuel finit par payer (l'entraide entre enfants aussi) : nos musiciens sont prêts...

Le jour J est enfin arrivé, rendez-vous est donné à 16h00 au théâtre pour une dernière répétition avec l'orchestre de Mauzé-Thouarsais. Nous découvrons encore un peu plus comment s'organise un concert : réglage du son des micros, comment entrer et sortir de scène de manière fluide, où se placer... rien n'est laissé au hasard !

**17h15** : il est temps de regagner notre salle à l'étage afin de laisser le public prendre place. Le stress monte, mais il est temps de se concentrer. Céline, enseignante-musicienne, dirige un échauffement vocal avant de descendre dans les couloirs des coulisses. Désormais silence, nous entendons juste les derniers conseils et les encouragements de nos professeurs et du chef d'orchestre Victor Jacob. Ces mots font du bien aux enfants...

**18h00** : fin de discours d'accueil et nous entrons sur scène sous les applaudissements des spectateurs du théâtre qui affiche complet.

Maintenant que le spectacle commence !!

Nous débutons par le chant " C'est de l'eau" de Jean-NÔ sous la direction de **Céline Juttand**, puis avec l'orchestre de Mauzé-Thouarsais et sous la baguette de **Hugo Chenuet**, nous interprétons une œuvre musicale composée par Lise Borel " Mini Thouars Odysée", pour finir **Céline** reprend la main et nous chantons "Cœurs battants" de **Lise Borel**.

Ça y est, c'est fini, applaudissements nourris et mérités, le public a apprécié et ça s'entend !! On salue, on sort de scène et on rejoint nos places dans le théâtre pour assister au concert de l'O.S.J.T. Pour les enfants et leurs parents, c'est aussi l'occasion d'assister au concert d'un orchestre symphonique, une première pour la plupart d'entre eux. Chants du répertoire de Lise Borel, œuvres de Gustave Mahler, Maurice Ravel, Ludwig Van Beethoven... le tout sous



la direction de **Victor Jacob**, l'O.S.J.T. propose un répertoire diversifié et de qualité. La salle ne s'y trompe pas et tout le public se lève pour applaudir. Ce fut un beau moment de musique et de partage. Nos musiciens sont tous enchantés par ce samedi de musique, ils réalisent la chance d'avoir pu jouer au théâtre de Thouars et ils prennent confiance en eux. Désormais cap sur les préparatifs du grand concert du 01 juillet... pas de doute, ils seront à la hauteur de l'évènement !!!

**BRAVO À TOUS ET MERCI AUX PARENTS POUR LEUR PRÉSENCE ET LEUR SOUTIEN**

## La Vie Communale

### Rétrospective des échanges intergénérationnels lors du repas des aînés le samedi 29 novembre 2025



## Petit résumé de : Raconte-moi une histoire

Cet outil a juste servi de guide pour échanger sur leurs expériences de vie  
d'hier et d'aujourd'hui selon leurs envies.

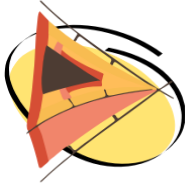
Interview entre .....les aînés..... et .....les jeunes du CMJ.....



A la maison : sa description, son confort...

- Nous vivions dans de vieilles maisons chauffées au feu de cheminée, 1 ou 2 pièces. Souvent nous dormions tous dans la même chambre. Ils n'y avait ni toilette, ni salle de bain. Nous allions chercher l'eau au puit. Les toilettes se trouvaient aux écuries.

Les loisirs, vacances...



Nous jouions dans le jardin, le village. Nous fabriquions nous-mêmes nos jouets, nos cabanes dans arbres. Les clubs de sports n'existaient pas et nous ne partions pas en vacances. Nous nous promenions dans la nature (cueillette de champignons...)

Et si tu me racontais une anecdote, drôle, touchante...



A l'école : le confort, les devoirs, les jeux, les punitions...

- Il y avait l'école des filles et l'école des garçons. Nous travaillions sur une ardoise à craie et écrivions sur un cahier avec une plume et un encrier. Nous apprenions les leçons par coeur. C'était très strict et lorsque nous faisons des bêtises, nous recevions une tape sur la tête.

La familles, les amis, les fêtes du village...



Beaucoup de familles vivaient dans le même village. Le dimanche matin nous allions à la messe et l'après-midi, nous allions voir la famille. Nous faisons des veillées entre amis. Nous allions aussi au bal populaire.

“Une fois je suis allée à la confesse et en sortant de l'église, j'ai dit des gros mots ; ma mère m'a donc fait retourner voir le curé du village.”

## La Vie Communale

### Retour en images sur la dernière action citoyenne pour le CMJ de Saint-Jean de Thouars.

Samedi 31 janvier 2026, Élise LELIÈVRE, médiatrice culturelle au Centre Régional *Résistance & Liberté* de Thouars, a accueilli le Conseil municipal des jeunes, accompagné de quelques élus du Conseil municipal, de Paul MAGNERON et Ralph GIROUD, respectivement président et trésorier de la FNACA de St Jean de Thouars.

Après, un jeu de piste consacré aux droits et aux libertés mais aussi aux menaces qui pèsent sur la démocratie, jeunes et moins jeunes ont pu découvrir l'engagement d'une jeune femme résistante, engagée dans la lutte contre les nazis pendant la Seconde guerre mondiale. Il s'agit de Madeleine RIFFAUD (1924-2024) qui aura combattu toute sa vie contre les injustices et toutes les formes de racisme.

Cette visite a permis de favoriser le lien intergénérationnel dans notre commune et d'échanger sur la nécessité encore aujourd'hui de défendre les valeurs républicaines face à la montée des idées fascistes en Europe.

Une leçon d'Histoire et un temps d'échanges essentiels pour nos jeunes apprentis citoyens.



## La Vie Communale

# Le CMJ, UNE DERNIERE FOIS A L'HONNEUR



Le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** a vécu un moment fort le vendredi 6 février 2026, à l'occasion de la clôture de son mandat. Pour marquer cette dernière étape, les jeunes élus ont inauguré leur ultime projet : l'installation d'une table de ping-pong adaptée aux personnes à mobilité réduite, implantée à proximité du city-stade. Ce nouvel équipement inclusif vient enrichir l'espace de loisirs communal et témoigne de leur volonté de rendre les activités accessibles à tous. Les membres du CMJ ont chaleureusement remercié Monsieur le Maire ainsi que le conseil municipal pour avoir voté l'enveloppe de 1 320 euros nécessaire à la concrétisation de ce second projet.

Dans la continuité de cette inauguration, les jeunes ont participé à leur cérémonie officielle de clôture, en présence de Philippe Mouiller, sénateur, qui les avait accueillis quelques mois auparavant au Sénat pour une visite institutionnelle marquante.

Chacun a pu prendre la parole devant l'assemblée afin de revenir sur les temps forts de son engagement : les projets menés, les rencontres réalisées, les découvertes citoyennes et le travail collectif accompli. Les jeunes conseillers ont également tenu à remercier l'ensemble des élus, des agents municipaux et des partenaires qui les ont accompagnés et soutenus tout au long de leur mandat.

La cérémonie s'est conclue par la remise d'un diplôme ainsi que d'un « livre du jeune citoyen », symbole de leur engagement et de leur parcours au service de la collectivité.

Une belle manière de clore cette expérience citoyenne, riche en apprentissages et en responsabilités.



## La Vie Communale

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DE LA COMMUNE

Le compte administratif d'une commune constitue un outil essentiel pour évaluer la gestion financière d'une collectivité locale. Il permet d'évaluer les ressources et les dépenses afin d'assurer une gestion efficiente de l'argent public. Il sert également à déterminer le budget de l'année 2026.

## Les recettes de Fonctionnement

	2004	2005
Impôts et taxes	887 463 €	921 336 €
Dotations et Participations	170 912 €	184 335 €
Autres produits de fonctionnement	130 940 €	134 088 €
Produits exceptionnels	78 255 €	6 727 €
Produits de fonctionnement	1 267 571 €	1 246 487 €

Les produits de fonctionnement, qui englobent les recettes issues des impôts locaux, les dotations de l'Etat, et d'autres ressources financières, affichent une baisse de 1,7 %. La cause de cette diminution provient du poste Produits exceptionnels, gonflés l'an passé par le produit de la vente des derniers terrains du lotissement du Clos de la République.

Cependant, ce poste ne doit pas masquer les autres recettes de fonctionnement, qui augmentent de manière naturelle, du fait de la hausse des bases d'impositions entre autres.

## Comment sont utilisés 100 € du budget communal ?

Pour mieux comprendre le budget de la commune, voici simplement comment sont utilisés 100 € de recettes communales :

- **50 €** financent les **services municipaux et le personnel** (école, cantine, entretien, mairie...).
- **18 €** sont consacrés aux **travaux, équipements et remboursement des emprunts**.
- **20 €** servent au **fonctionnement courant** (énergie, entretien des bâtiments, assurances, fournitures...).
- **12 €** financent les **autres dépenses**, telles que les indemnités des élus, les subventions aux associations et diverses contributions et autres charges diverses et variées.

La plus grande partie du budget sert à **assurer les services du quotidien**, tout en consacrant une part importante **aux projets et à l'entretien des équipements communaux**.

Catégories de charges	pour 100 € de produits
Personnels	49,86 €
Energies	6,60 €
Indemnités Elus	3,77 €
Entretien/maintenance	3,51 €
Alimentation Cantine	3,01 €
Atténuation de charges	2,48 €
Charges financières	2,35 €
Fournitures hors administratives	2,24 €
fêtes et subventions	1,77 €
Autres Contributions	1,17 €
Assurances	0,87 €
Fturs Administratives	0,86 €
Divers	3,89 €
investissement/remboursement empunt	17,62 €
Total	100,00 €

## Une situation financière saine en 2025

	en milliers d'€	en milliers d'€
Excedent Brute Global 2024		557
Produits de fonctionnement 2025	1246	
Charges de fonctionnement 2025	-997	
Capital de l'emprunt 2025	-79	
Epargne nette 2025		170
dépenses d'investissement 2025	-276	
subventions d'investissements 2025	198	
Excedent Brute Global 2025		92

Les comptes de la commune pour 2025 montrent une situation financière **solide et équilibrée**, avec une gestion maîtrisée des dépenses et des investissements.

En 2025, les **recettes de fonctionnement** se sont élevées à **1 246 K€**, tandis que les **dépenses de fonctionnement** ont atteint **997 K€**. La commune a donc dégagé une **épargne brute de 249 KE**, c'est-à-dire une

marge financière permettant de financer les futurs projets.

## La Vie Communale

Après remboursement des emprunts (**79 K€**), il reste une **épargne nette de 170 K€**. Cette somme représente la capacité réelle de la commune à financer ses investissements sans augmenter les impôts ni recourir excessivement à l'emprunt.

### Des investissements financés de manière équilibrée

En 2025, la commune a réalisé **276 K€ de dépenses d'investissement**, dont une grande partie a été financée par des **subventions à hauteur de 198 K€**.

Le reste a été couvert par l'épargne de la commune, preuve d'une gestion prudente et responsable.

### Un excédent en progression

L'**excédent brut global** passe de **557 K€ en 2024 à 649 K€ en 2025**, soit une amélioration sensible. Cet excédent constitue une réserve financière utile pour préparer les projets futurs et faire face aux imprévus.

## Le budget primitif 2026

Dans ce contexte, le Budget Primitif 2026 de Saint Jean de Thouars a été voté le 12 mars 2026. Ce Budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les dépenses de la commune pour l'année 2026.

Ce 12 mars, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions foncières. Pour les ménages leur taux sera de :

- *Taxe foncière sur les propriétés bâties* : 46,54 %
- *Taxe foncière sur les propriétés non bâties* : 65,20 %
- *Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)* : 13,44 %

Les recettes de fonctionnement du budget primitif s'élèvent à 1 749 217,80 €.

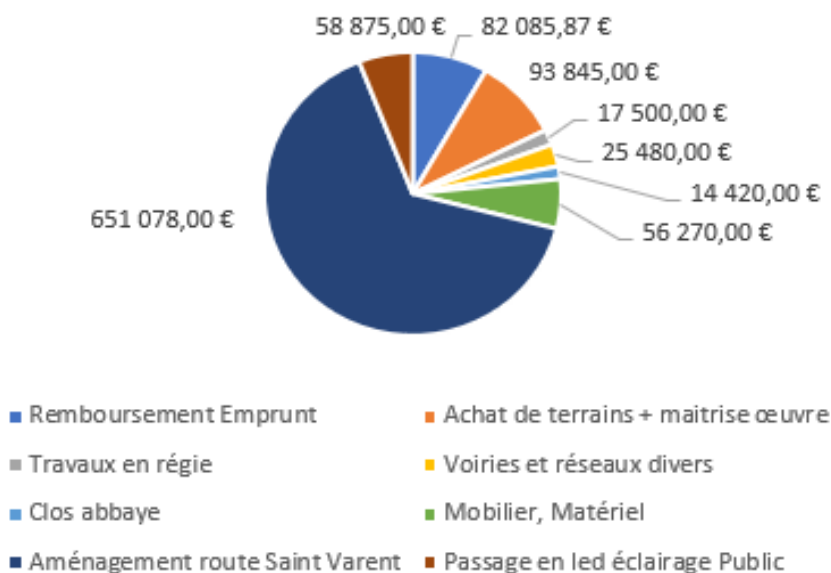
Les dépenses de fonctionnement de ce budget se montent à 1 284 659,26 €.

La différence de 464 558,64 € constitue la capacité théorique d'autofinancement de ce budget primitif. Cet autofinancement va être utilisé pour financer les projets de la commune. Le plus important financièrement est l'aménagement de la route de Saint-Varent.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des investissements prévus.

Une note synthétique du budget primitif est disponible sur Intramuros et sur le site internet de la commune.

### INVESTISSEMENTS 2026 BUDGET PRIMITIF



## Regard sur ...

## « **Se sentir utile donne du sens à l'engagement** » **30 ans au service de la commune et du lien social**

**Après trois décennies d'engagement municipal et associatif, Sylvaine BERTHELOT a été honorée lors de la cérémonie des vœux. Elle a reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale des mains de Monsieur le Maire Frédéric RICHARD. Elle revient sur son parcours, les évolutions de la fonction d'élue et l'importance du collectif dans la vie locale.**

### **Qu'est-ce qui a motivé votre engagement dans la vie communale, il y a plus de trente ans ?**

En 1995, M. Bernis, alors maire sortant et candidat à sa succession, m'a proposé de rejoindre la nouvelle équipe municipale. D'abord surprise, j'ai accepté afin de découvrir le fonctionnement d'une commune. Avec le temps, on prend ses marques, on trouve sa place et l'on se sent utile. C'est ce sentiment d'utilité qui a nourri mon engagement dans la durée.

### **Quel regard portez-vous aujourd'hui sur l'évolution de la fonction d'élue et de l'engagement local ?**

La fonction d'élue est devenue plus stressante qu'à mes débuts. Le rapport des habitants à la vie communale a évolué : ils se sentent globalement moins concernés par l'intérêt collectif. Sans généraliser, on observe une montée de l'individualisme, où les droits prennent parfois le pas sur les devoirs. Cette évolution se ressent également dans le milieu associatif, qui rencontre des difficultés à renouveler ses bénévoles, malgré l'implication importante de certains habitants engagés dans plusieurs structures.

### **Y a-t-il un moment ou une décision qui illustre particulièrement le sens de votre engagement ?**

La mise en place des activités périscolaires en 2013 reste un temps fort de mon parcours. L'école de Saint-Jean proposait alors des activités très variées, comme le land art, la géologie ou les échecs. Je me suis personnellement investie dans l'animation, notamment autour des jeux de société. La mise en œuvre de ces ateliers a demandé beaucoup d'énergie, mais leur réussite a été une véritable source de satisfaction.

Mon rôle d'adjointe aux affaires sociales m'a également profondément marquée. À travers les plans canicule, l'organisation du repas des aînés ou les attentions portées aux nonagénaires, j'ai pris conscience que, même dans une commune de 1 400 habitants, certaines personnes souffrent de solitude. Les visites et les échanges réguliers ont donné lieu à des moments simples et chaleureux, qui donnent tout son sens à l'engagement de proximité.

### **Avec le recul, y'a-t-il des choses que vous feriez différemment, voir des regrets ?**

D'une manière générale, la commune a accompli de belles réalisations en trente ans, et je suis heureuse d'y avoir contribué. Il y a toutefois des projets qui n'ont pas pu aboutir comme nous l'espérions. Par exemple, après l'acquisition du Clos de l'Abbaye et la restauration du lavoir-séchoir, il avait été envisagé de laisser le site



## Regard sur ...

accessible au public et d'y installer une boîte à livres. La crainte d'incivilités n'a finalement pas permis cette ouverture. Je comprends ces inquiétudes dans un contexte où certains comportements peuvent fragiliser les initiatives collectives, mais je regrette que ce projet n'ait pas vu le jour.

### **En y réfléchissant, ces 30 ans d'engagement vous ont-ils fait évoluer ?**

Forcément, un engagement sur une longue période transforme le regard que l'on porte sur la vie communale. On comprend mieux les contraintes auxquelles une commune doit faire face, les difficultés de gestion et les choix parfois nécessaires dans l'intérêt général, qui ne sont pas toujours perçus par les habitants. Les rencontres avec des personnes isolées ou peu mobiles m'ont également permis de développer une écoute plus attentive et une meilleure compréhension de leurs besoins.

### **Quels conseils ou messages souhaiteriez-vous transmettre à la nouvelle équipe municipale ?**

Je ne sais pas si je peux parler de conseil, mais le dernier mandat a été marqué par des épreuves importantes, notamment la gestion de la crise sanitaire et le décès d'André. Malgré cela, l'équipe est restée soudée et a su faire face. S'il y avait un message à transmettre, ce serait de préserver cet esprit d'équipe et cette solidarité, indispensable au bon fonctionnement du conseil municipal et à la dynamique de la commune.

### **Vous êtes également très engagée dans les associations saint-jeantaises. Est-ce important pour vous d'avoir ce double engagement élue et associative ?**

Oui, lorsque c'est possible, c'est une richesse. Être impliqué dans les associations permet de mieux comprendre leurs réalités et leurs besoins, même si la commune reste attentive à leur écoute. Certaines associations fonctionnent de manière très indépendante, tandis que d'autres sont davantage liées à la commune par leur histoire ou leurs objectifs, ce qui peut parfois rendre plus délicate la distinction entre les rôles.

Je suis membre de la Gym, du Comité, de la Sauvegarde du patrimoine, du Club des aînés et de la Bibliothèque. Aujourd'hui, le tissu associatif saint-jeantais fait face à un manque de bénévoles, notamment à la Bibliothèque où nous avons besoin de renfort pour assurer les permanences. C'est aussi pour cette raison que je souhaite poursuivre mon engagement associatif.

### **Quel message souhaiteriez-vous adresser aux lecteurs ?**

J'ai pris beaucoup de plaisir à être au service de la commune pendant ces trois décennies. Je n'ai aucun regret et j'encourage vivement les habitants à s'engager dans une association saint-jeantaise. Elles sont nombreuses, utiles et ont besoin de bénévoles.

La rédaction de l'Echo tient à remercier Sylvaine pour sa collaboration à l'ensemble des échos, depuis le premier numéro édité en juillet 2001 jusqu'à ce numéro.



## Regard sur ...

**Valérie PROUILLAC** et **Sylvie MERCEROLLES** ont été mises à l'honneur à l'occasion de la cérémonie des vœux le 10 janvier 2026. Ces deux fidèles agents municipaux ont reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon vermeil pour Valérie, échelon argent pour Sylvie. Elles ont accepté de revenir sur leurs carrières pour l'Echo.

**Echos : Depuis quand travaillez-vous pour la commune ? Dans quelles circonstances avez-vous débutez ?**

**Valérie** : Je travaille à la mairie de Saint Jean de Thouars depuis le 01 janvier 1991. Ma candidature a été retenue après la démission de la secrétaire précédente.

**Sylvie** : Je travaille dans la commune depuis le 01 septembre 2001, après une reconversion professionnelle.

**Echos : Votre métier a-t-il évolué depuis vos débuts ? Qu'est ce qui a le plus changé ?**

**Sylvie** : Mon métier a évolué depuis 30 ans. Ce qui a le plus changé, c'est la manière de travailler : les attentes se sont accrues, il faut aujourd'hui être polyvalent, réactif et surtout s'adapter rapidement.

**Valérie** : Le métier est en perpétuel évolution. A mes débuts, j'accueillais le public pour leurs démarches administratives comme les cartes d'identité, les cartes grises, etc..., mais ces documents se font de manières dématérialisées. A mes débuts, il n'y avait qu'un ordinateur qui servait uniquement pour la comptabilité. Les documents se faisaient à la machine à écrire. Aujourd'hui, tout se fait sur des ordinateurs. Une panne électrique et on est perdu !!



**Echos Si vous deviez décrire, en quelques mots votre rôle aux habitants, que diriez-vous ?**

**Valérie** : Mon rôle est d'accueillir le public à la mairie, réceptionner les appels téléphoniques. J'effectue également, entre autres, la saisie de toutes sortes de documents administratifs, la gestion des dossiers d'urbanisme, la gestion de la Bibliothèque.

**Sylvie** : Mon travail consiste à assister l'enseignante de Moyenne et Grande Section de Maternelle. J'assiste les enfants sur le temps de cantine, surveillance à la garderie et participe aux travaux d'entretien des locaux communaux. Avec mes collègues, nous sommes à l'écoute des habitants, nous créons une relation de confiance avec les enfants comme avec les parents et avec du respect envers tous.

**Echos : Avez-vous un souvenir, un moment marquant, que vous gardez en mémoire ?**

**Sylvie** : Des souvenirs, il y en a beaucoup, des bons comme des mauvais dont certains que je ne souhaite pas garder en mémoire.

**Valérie** : Les décès de Monsieur BEVILLE et celui d'Arnaud ont été des moments difficiles et le sont encore pour nombre d'entre nous. Heureusement, il y a également des moments heureux, comme par

## Regard sur ...

exemple, lors du mariage de deux de mes collègues, à ma grande surprise, Monsieur le Maire m'avait demandé de lire l'acte de mariage.

**Echos : Le contact humain est au cœur de vos métiers ? Qu'est-ce que cette relation aux habitants/enfants vous apporte ?**

**Valérie :** Le contact humain me permet d'échanger, de partager, d'aider, et parfois de faire plaisir.

**Sylvie :** Oui, le contact avec les enfants est essentiel dans le milieu scolaire. Voir les enfants évoluer, prendre confiance en eux et progresser est enrichissant et donne du sens à mon travail.

**Echos : Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui souhaiterait aujourd'hui, exercer votre métier ?**

**Sylvie :** Il faut que cette personne soit passionnée, patiente et attentive. Travailler avec les enfants est enrichissant, mais également exigeant physiquement. Il faut également être bienveillant et savoir se remettre en question.

**Valérie :** Je lui dirais qu'il faut avoir de bonnes qualités relationnelles, le sens de l'écoute et de la diplomatie, que ce soit avec le public, les collègues ou les élus. Il faut savoir s'adapter.



Alain Vigneron était un aquarelliste au talent reconnu.  
© (Photo archives NR)

## Hommage à Alain VIGNERON, artiste et pédagogue du Thouarsais

En décembre 2025, Saint-Jean-de-Thouars a perdu l'un de ses plus talentueux artistes. Alain Vigneron, aquarelliste, professeur et auteur de bande dessinée, s'est éteint à l'âge de 76 ans. Cet article est l'occasion de faire un retour sur une vie dédiée à l'art, à la transmission et à la passion du dessin.

### Un artiste aux multiples talents

Né le 24 juin 1949, Alain Vigneron a marqué le territoire du Thouarsais par son coup de pinceau et son engagement pédagogique. Après avoir enseigné la technologie dans plusieurs collèges, il s'est consacré à l'art en devenant professeur de dessin et d'aquarelle, puis directeur de l'École municipale d'arts plastiques de Thouars de 1980 à 2000. Son talent a inspiré des générations d'élèves, enfants et adultes, qu'il a formés avec passion.

### Un héritage artistique visible

Alain Vigneron a laissé une empreinte durable à Saint-Jean-de-Thouars. Il est l'auteur de la fresque qui décore un mur intérieur de la Maison du temps libre, qu'il a restaurée bénévolement en 2013.



Son logo, présent sur les enveloppes et courriers de la mairie, témoigne aussi de son attachement à la commune dans laquelle il a exposé régulièrement (église et lavoir-séchoir du Clos de l'abbaye). C'est à la suite de la réalisation de la fresque que Jean Bernis, maire de Saint-Jean-de-Thouars au début des années 1980, a demandé à Alain Vigneron de créer un logo qui décrit la commune. Celui-ci a raconté l'origine de ce logo : « Je me suis installé rue Haute et j'ai dessiné le bourg avec l'église, le lavoir et le clos de l'Abbaye avant son acquisition par la mairie et son aménagement. »

## Regard sur ...

L'Imprimerie thouarsaise a ensuite réalisé un tampon encreur en caoutchouc qui a été utilisé pour reproduire le logo sur les enveloppes et les courriers de la mairie. » (Source : Courrier de l'Ouest – 20/08/2022). Plus récemment, en septembre 2024, il était l'un des invités d'honneur et le président du jury lors du 1er Festival Saint-Jean d'Art organisé par l'Ecole du Thouet dans le Clos de l'abbaye.

### Un aquarelliste voyageur reconnu

Son talent a été récompensé à de nombreuses reprises, notamment à Loudun (1983), Châtelleraut (1986), Tours (1987), Descartes (1989), Montpellier (1992) et Chauray (1995). Ses voyages ont inspiré des ouvrages illustrés d'aquarelles, comme *La Côte Atlantique*, *Le Pays cathare*, *Les Châteaux de la Loire* et *Le Périgord* en aquarelle, publiés aux Éditions Ouest-France.

Sur son blog, Alain Vigneron partageait son processus créatif, comme la réalisation de maquettes pour ses livres, le choix des aquarelles et la recherche d'un équilibre esthétique entre les pages. Il évoquait aussi la difficulté de sélectionner ses œuvres pour éviter les répétitions et créer une harmonie visuelle, notamment pour son projet sur l'Auvergne, où il a réalisé 77 aquarelles et dessins.

### Une passion pour la bande dessinée

Dans ses dernières années, Alain Vigneron s'est tourné vers la bande dessinée, créant trois albums : *Les Hommes-Rudes*, *Un survivant de la Préhistoire* et *Le Fils de l'ours*, publiés aux Éditions lulu.com. Ces œuvres reflètent aussi sa passion pour la préhistoire et son talent de conteur. Une nouvelle bande dessinée sur le thème du loup à l'époque de la Préhistoire devait sortir dans les prochains mois.

Dessiner, c'est une façon de réfléchir, de chercher. Ah ce bison ! Quel animal mythique de la préhistoire. Ici un bison d'Europe assez différent de son cousin d'Amérique, tellement fidèle à l'image qu'en ont donné les artistes paléo sur les parois des cavernes.



Alain Vigneron restera dans les mémoires comme un artiste complet, un pédagogue humble et dévoué. A travers ce modeste hommage, la commune tient à saluer la mémoire d'un homme dont l'art continuera d'inspirer. N'hésitez pas à découvrir ou redécouvrir ses différents ouvrages et à consulter son blog

<http://alain-vigneron.blogspot.com>



Fresque de la Maison du temps libre

## Saint Jean Infos

### ETAT CIVIL

#### Naissances

- JAHAN Ewen, 8 rue Charles Ragot, né le 20 octobre 2025
- AVRIL MONDIT Nora, 2 rue du Chêne Vert, née le 5 novembre 2025
- PIERRE GUILBOT Aron, 40 chemin du Pré Chambert, né le 2 décembre 2025
- BRUNET-ANTIGNY Eléna, 6 chemin des Barrières, né le 4 décembre 2025

#### Mariages

- /

#### Décès

- M. ALBERT Yves, le 21 septembre 2025
- Mme ROY Andrée, le 21 octobre 2025
- M. DELLE CASE Alain, le 18 novembre 2025
- Mme BRETONNEAU Christianne, le 30 novembre 2025
- M. VIGNERON Alain, le 4 décembre 2025
- Mme QUINTY Marie-Josèphe, le 17 décembre 2025

## AGENDA

- **08 mai 2026** : Cérémonie commémorative de la victoire du 08 mai 1945,
- **16 au 25 mai 2026** : Exposition de l'association CLIC Photos dans l'église et le lavoir-séchoir du Clos de l'abbaye,
- **1er juin au 1er octobre 2026** : 4e Festival Photo organisé par l'Association Sauvegarde du patrimoine dans l'église, le lavoir-séchoir et le Clos de l'abbaye,
- **08 juin 2026** : Concert Chorale Croque Notes à la Maison du Temps Libre,
- **27 juin 2026** : Fête de l'école,
- **04 et 05 juillet** : Les Grandes Tablées, organisées par le Comité d'Animation Saint Jeantais,  
Plus d'information sur l'application Intramuros où sur le site internet de la commune.

[www.st-jean-de-thouars.fr](http://www.st-jean-de-thouars.fr)



## Ça nous intéresse

# Peut-on nourrir un chat errant ?

Il arrive de croiser des chats semblant errer dans nos quartiers. Avant de leur donner à manger, il est important de vérifier s'ils ont un propriétaire. Un chat peut être **tatoué dans l'oreille ou pucé**. Un vétérinaire, un refuge, la mairie ou parfois la gendarmerie peuvent vérifier son identification.

La réglementation prévoit que le **nourrissage des animaux errants sur la voie publique est interdit** s'il entraîne des nuisances (salubrité, odeurs, présence de rongeurs). Cette infraction peut être sanctionnée par une amende.

En revanche, certains chats sont appelés « **chats libres** ». Il s'agit de chats errants **stérilisés et identifiés**, généralement au nom d'une commune ou d'une association. Ces chats peuvent être nourris, à condition que cela ne provoque pas de troubles pour le voisinage.

Si vous observez plusieurs chats errants dans votre quartier, la meilleure démarche est de **contacter la mairie**. Des dispositifs existent parfois, en partenariat avec des associations ou la **Société Protectrice des Animaux (SPA)**, afin de **stériliser et identifier les chats**, ce qui permet d'éviter leur prolifération tout en améliorant leur bien-être.

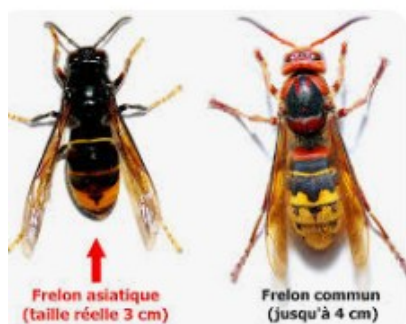
La stérilisation et l'identification restent les solutions les plus efficaces pour gérer durablement la présence de chats errants.



**Sauvons les abeilles des prédateurs impitoyables que sont les frelons asiatiques avec le concours de tous les citoyens : un piège « fait maison » à mettre à partir du 15 février dans vos jardins !**

Dès leur sortie d'hibernation vers le 15 février, il faut piéger les reines. Ces fondatrices hibernent souvent autour des habitations pour profiter d'une température plus douce. La mise en place précoce de pièges permet donc de limiter l'installation de nids de frelons autour des habitations à partir du printemps. Une action préventive tôt dans la saison sera toujours plus efficace et sélective qu'une action curative durant l'été ou l'automne quand les nids sont bien installés.

Ci-contre un méthode simple pour piéger les frelons, mais si vous préférez, vous trouverez également des pièges en magasin spécialisé.

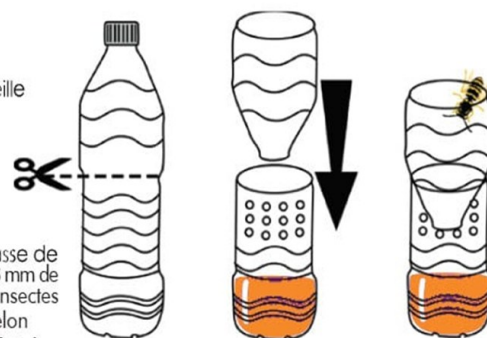


## ERADICER LE FRELON ASIATIQUE

### Piéger la reine en 5 étapes

#### Etape 1

Couper une bouteille d'eau en deux.



#### Etape 2

Perçer la partie basse de 4 à 5 trous de 6 à 8 mm de diamètre. Tous les insectes plus petits que le frelon peuvent ressortir grâce à ces trous.

#### Etape 3

Dans le fond, verser du sirop ou de la confiture, puis du cola ou de la bière. Les abeilles ne sont pas attirées par le cola. Aucun risque pour elles.

#### Etape 4

Placer le haut de bouteille découpée à l'envers pour former un entonnoir.

#### Etape 5

Installer le dispositif de préférence dans un arbre à 1m50-2 m, si possible au soleil.

## Le coin des Associations

### Comité d'Animation de Saint Jean de Thouars :

#### Concours de belote du 17/01/2026

A nouveau une belle réussite pour le Comité d'Animation, nous disposons d'un tableau de 52 tables et ce nombre de doublettes était au rdv.

Sérieux et bonne humeur étaient de mise. Les bénévoles ont œuvré à organiser ce bel après-midi et à servir des consommations et des crêpes.

A ce titre, le Comité est à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à contacter

Pierrette Ayrault au 06-30-90-60-67

Nicole Aiguillon au 06-89-31-74-01.

Venez nous aider dans nos différentes manifestations locales vous permettant d'allier des sourires de l'entraide, des connaissances et des moments de partage notamment lors de l'Assemblée

Générale ou un dîner est offert aux bénévoles.

Prochaine fête : Saint-Jeantaises, Saint Jeantais, nous vous donnons rdv aux Grandes Tablées les 04 et 05 juillet 2026.



## FESTIVAL PHOTO 2026

L'association « Sauvegarde du patrimoine » reconduit son Festival photo en 2026 qui aura lieu du 1er juin au 1er octobre 2026.

Totalement gratuit, le festival proposera au public, durant les 4 mois de la saison estivale.

Son exposition à ciel ouvert « Nature d'ici et d'ailleurs » avec 92 clichés de grande taille, allant de la photo animalière à la photo d'astronomie ou encore de la photo-ethnographie à celle de portraits décalés.

L'association « Camera Natura » en sera l'invitée d'honneur avec sa série « Photo d'oiseau 2024 ».

Une exposition « Retro photo Sauvegarde du patrimoine » sera présentée au sein du lavoir-séchoir.

Enfin une exposition intitulée « Fenêtre sur Madagascar, au fil du temps » sera présentée par Maryvone Delavault au sein de l'église.

Tout un programme !

D'ores et déjà reprenez la date du vernissage :

Samedi 30 Mai à 15H00

Au Clos de l'Abbaye



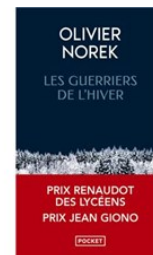
## Le coin des Associations

Les lectrices et lecteurs du Club de Lecture **Croque Livres** vous proposent leurs lectures « coups de cœur » de cet hiver :



- **Tata – Valérie PERRIN** : comment peut-on mourir 2 fois ?? c'est le sujet de ce roman où l'héroïne doit enterrer sa tante une 2 e fois – enquête policière – non-dits familiaux – secrets bien cachés ... c'est palpitant et étonnant – un régal !

- **Les guerriers de l'hiver – Olivier NOREK (Prix RENAUDOT des lycéens 2025)** : en novembre 1939, la Russie envahit la Finlande – Roman historique qui s'intéresse à un tireur d'élite finlandais, paysan qui chasse depuis sa jeunesse qui va devenir le symbole de la ténacité et la bravoure de ce petit pays face à « l'ogre » russe. L'auteur connu pour ses romans policiers change de registre et nous a enchanté.



- **Haute-folie – Antoine WAUTERS** : ce roman raconte la vie d'un homme frappé dès son enfance par des drames qui ne lui ont pas été racontés – ce silence, ces non-dits empoisonnent toute sa vie – c'est la difficulté de se construire dès l'enfance – Roman lumineux et cruel d'une écriture épurée – livre puissant.

- **La collision – Paul GASNIER** : un journaliste revient sur un fait divers 10 ans après les faits ; il s'agit du décès de sa mère tuée par un garçon qui fait du rodéo urbain avec sa moto – l'auteur s'intéresse aux 2 « héros », décortique leur vie, leur milieu social – c'est une enquête où l'on entend les policiers, les avocats, les services sociaux – 1er roman très remarqué.

- **Juste après la vague – Sandrine COLLETTE** : ce roman déjà un peu ancien (2018) nous entraîne sur une île, une famille et leur bateau – mais l'eau monte sur les terres et un choix entre les enfants va s'imposer ; thriller déchirant et tellement bien écrit – **le club adore Sandrine COLLETTE !**

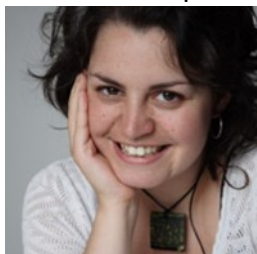


Notre compte-rendu complet du dernier club de lecture est à retrouver affiché sous le préau de la bibliothèque – si vous souhaitez en être destinataire, n'hésitez pas à en parler à Valérie ou à nos bénévoles.

Pour rappel la bibliothèque est ouverte les mardi matin, mercredi et vendredi après-midi (à partir de 16h). Valérie et les bénévoles seront ravies de vous y recevoir !

## CHORALE CROQUE NOTES

La chorale Croque Notes a le plaisir de vous inviter à son concert annuel du 8 juin à 20h30 à la Maison du Temps Libre – L'entrée est libre.



Notre cheffe de chœur, Mélody MARTY, a construit un programme sur un tour de France de chants traditionnels et de variété etc...A cette occasion, nous recevrons la chorale de La Chapelle St Laurent. D'autres prestations sont prévues sur cette année 2026, notamment un concert de Noël en décembre dont nous aurons l'occasion de reparler.

Après 28 ans de bons et loyaux services, J.MARIE HAYE a souhaité passer la « main » de la présidence à une autre saint jeantaise en ce début d'année ; il s'agit de Christine FERCHAUD, choriste depuis plus de 20 ans – Notre chorale constituée d'environ 40 chanteuses et chanteurs répète tous les lundis soirs de 18h30 à 20h30 dans une ambiance studieuse et sympathique !

*Nous sommes toujours à la recherche de voix masculines pour étoffer les pupitres de ténors et de basses.*

A bon entendeur !!

## Le coin des Associations

Le bureau de la chorale est également constitué de :

- J.LONG – Vice-président et conteur à ses heures
- M. METIVIER – Secrétaire et « assistant musical »
- M. ALLOUY – Trésorière
- C. CHARRIER – Adjointe à la trésorerie
- J.MARIE HAYE – Technicien en logistique



**CLIC PHOTO ST JEAN**, association photographique créée fin 2025, est implantée à Saint-Jean-de-Thouars depuis le début janvier 2026, elle réunit des passionnés de photographies, débutants comme confirmés. Son objectif est simple : promouvoir la photographie numérique et encourager l'expression artistique à travers le regard de chacun.

Tout au long de l'année, l'association va proposer des sorties photo, des ateliers techniques de prise de vue et de développement numérique, des séances d'analyse d'images, ainsi que des rencontres avec des photographes lors d'expositions. Ces activités permettent aux adhérents de progresser, d'échanger leurs expériences et de découvrir de nouveaux points de vue sur leur environnement quotidien, que la photographie soit représentative ou abstraite.

CLIC PHOTO ST JEAN participera également à la vie culturelle locale en organisant des expositions ouvertes au public et en prenant part à divers événements de la commune. Ces rendez-vous seront l'occasion de valoriser le territoire et de créer du lien entre les habitants autour de la photographie.

Ouverte à toutes et à tous, l'association accueille de nouveaux membres curieux de s'initier ou de se perfectionner dans une ambiance conviviale et créative. Elle se réunit tous les mercredis après-midi dans la salle de réunion de la Maison des Associations située au 21 rue des Petits Bournais à Saint-Jean-de-Thouars (ancienne école).

CLIC PHOTO ST JEAN est actuellement composée de 16 adhérents, elle est dirigée par une gouvernance collégiale de 5 personnes. Pour 2026, il s'agit de Naïck BROSSARD, Georges GIRAULT, Marie-Christine RENAUDIN, Michel REVÉRAULT, Philippe VALOTEAU.

Adhésion annuelle 2026 : 40€ par personne

Siège social : Mairie 1 rue Charles RAGOT 79100 SAINT-JEAN-DE-THOUARS

Local : salle de réunion de la Maison des Associations

21 rue des Petits Bournais

79100 Saint-Jean-de-Thouars.

Contact : clicphotostjean@gmail.com



## Le coin des Associations



### SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE NORD DEUX SEVRES

La Société Ornithologique Nord Deux Sèvres, fondée en octobre 1984 par monsieur Seguin Paul, à St Jean de Thouars.

Cette association a pour but :

- regrouper les amateurs et amis des oiseaux de cages et volières,
- développer, propager, vulgariser l'élevage des oiseaux,
- perfectionner les races par la sélection et par les échanges entre éleveurs,
- protéger la nature en ne prélevant plus d'oiseaux en milieu naturel.



Elle organise des réunions entre éleveurs afin d'échanger des conseils d'élevage qui portent sur la nourriture la santé, le bagage, l'accouplement et la naissance des oiseaux et participe aux concours organisés par les clubs des départements voisins.

Elle organisera une bourse d'échange en Septembre 2026 à la salle du temps libre à Saint Jean de Thouars ou tous les amateurs pourront trouver l'oiseau qui leur convient et les conseils d'élevage auprès des éleveurs, ceci dans une ambiance cordiale et amicale et attend les futurs amateurs à venir découvrir l'association.

### Contacts :

Mr BOULLIN JEAN YVES

[jyboullin@gmail.com](mailto:jyboullin@gmail.com)

Mr DEVIE DANIEL

[Christelle.devie@wanadoo.fr](mailto:Christelle.devie@wanadoo.fr)

